PERSPECTIVE

Canada Mortgage and Housing Corporation
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Vol. 18 — July-August 1983

APPOINTMENTS

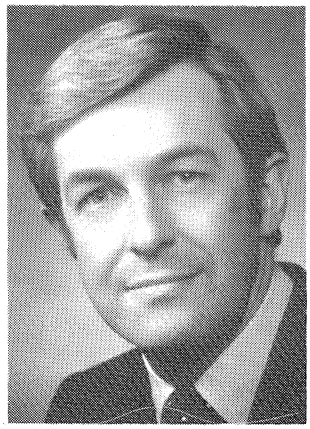

Doug Hughes, General Manager, Atlantic Region since January, was Manager, Toronto Branch.

Michael Young, Provincial Director, Saskatchewan and Manager, Regina Branch, was Manager, Saskatoon Branch.

Alan Nauss, Manager, Saskatoon Branch, was Manager — Program Operations, Regina Branch.

TRANSFERS

James Robertson, Manager — Program Operations, Toronto Branch to Manager — Operations, Ontario Regional Office.

Dirce P. Vardanega, Administrative Secretary, Treasurer's Directorate to Payment Control Officer, Mortgage and Insurance Claims Division.

Marianne C. Frizell, Clerk — AHOP Subsidy Administration to Marketing Clerk, Real Estate Division.

Guy J. Gagné, Manager — Program Operation, Mortgage Portfolio Management Systems to Manager — Program Operations, St. John's Branch.

Diane Roy, Officer — MPMS, Quebec General Manager's Office to Officer — MPMS, Laval Branch.

Gérard Levasseur, Chief Appraiser, Laval Branch to Chief Appraiser, Montreal Branch.

Thomas J. Morrison, Rural and Native Housing HDO Cadre, Oshawa Branch to Housing Development Officer, Peterborough Branch.

Gérald Franche, Compliance Inspector, Hull Branch to Materials Evaluation Officer, Technical Services, N.O.

David G. Switzer, Senior Consultant Appraiser, N.O. Support Centre to Chief — Planning and Development, Social Housing Division.

Jacques J. Girard, Chief Appraiser, Chicoutimi Branch to Senior Appraiser, Montreal Branch.

David P. Olafson, Resident Inspector, The Pas Inspections Office to Program Officer — Social Housing, Winnipeg Branch.

Robert D. Henry, Manager — Programs, Kamloops Branch to Manager — Real Estate, Kelowna Branch.

Gregory J. Goy, Senior Housing Analyst, Toronto Branch to Coordinator — Local Market Analyst, Underwriting Division.

Jacqueline Gagné, Word Processing Operator-Unit B, Office Services to W.P. Operator — Programs, Real Estate Division.

Holly M. Carmanico, Administration and Liaison Officer, Corporate Relations Office to Special Assistant, Minister's Office.

Émile Cormier, Inspector, Edmundston Representative Office to Inspector — Technical Services, Fredericton Branch.

Pierre Bonneville, Inspector, Montreal Branch to Inspector — Technical Services, Laval Branch.

Paul-André Paquin, Program Appraiser, Montreal Branch to Chief Appraiser, Chicoutimi Branch.

Irwin Lithwick, Researcher, Policy Evaluation Division to Senior Housing Analyst, Toronto Branch.

30 YEARS

Edmund Fox, Manager — Program Operations, Social Housing Division.

OBITUARIES

Honorius A. Dionne, Montreal Branch, April 18, 1983 (retired May 1966).

Thomas H. Reburn, Toronto Branch, May 6, 1983 (retired November 1972).

RETIREMENTS

Marcel Delisle, Translator, Official Languages and Translation, N.O.

Irene Hewitt, Senior Clerk, London Branch.

Mildred E. Bleakley, Chief — Payment Control, Toronto Branch.

Jean-Claude Fex, building caretaker, Ottawa Branch.

Lillian Cyr, Disbursement Clerk — Financial Services Division.

Cécile Smith, Supervisor — Benefits and Records Section, Human Resources Centre.

Keith F. Ray, Compliance Inspector, Oshawa Branch. □

people and places

dialogue

RE-TRAINING OF CORPORATION EMPLOYEES IN THE FIELD OF COMPUTER PROGRAMMING

Q.: With the advent of high-technology and computers, is the Corporation going to take some responsibility for the re-training of Corporation employees in the field of computer programming? At present, the Corporation pays tuition fees for night-school, but it would take over three years for one to obtain a certificate in computer programming at night-school. By that time many positions would be filled by students who had completed a three-year diploma in the same field. It is not the employees' fault that he or she didn't take programming in high school. Therefore, since the Corporation is taking a large step towards computerization, they should take just as large a step towards re-training able and willing Corporation employees. (Perhaps through full-support, full-time attendance at a college).

A.: The Management Information Systems Sector (MISS) is currently involved in two separate initiatives which would permit non-data processing employees to obtain more exposure to computer programming. These undertakings would offer exposure at different levels: i.e. involvement as part of one's current position, or a total commitment that represents a change in career.

The Productivity and Business Systems Support Group of the Systems Directorate is establishing an Information Centre to be called the Business Systems Support Centre (BSSC). Its purpose is to facilitate the use of software and/or programming languages in order to access computerized data. BSSC staff will become expert in a variety of programming languages as well as in the application of micro-computers. They will then train the user community in their application, thus allowing users to develop their own programs. A person with no programming knowledge could develop basic programs after a few days of training.

The Systems Directorate is also investigating a "Programmer-in Training" program within the Corporation. This would allow a limited number of corporate employees possessing the appropriate aptitude, the opportunity to switch to a career in data processing. There would be four to six months of intensive training, followed by a variety of project assignments and continuous on-the-job training. More details of this program are expected to be available in the second half of this year.

These programs are in addition to any incentives currently provided through Training and Development, such as the Academic Assistance Program. □

PERSPECTIVE

Published monthly for employees of
CANADA MORTGAGE AND
HOUSING CORPORATION

Lucille Tessier
Editor
Please address all contributions, including business activities, Recreation Club and social items, to the Editor, Information and Communications Centre, National Office.

Each month, PERSPECTIVE will publish letters containing your comments and opinions about subjects that have appeared in previous issues. All submissions must be signed by the author who assumes responsibility for the contents. The editor will reserve the right to edit for length. Send all letters to: Letters to the Editor, PERSPECTIVE, Information and Communications Centre, National Office.

COVER PHOTO
National Office's "golf pros": Judy Halverson; Jean Paquette; Donna Fish, Clem Slegtenhorst and Bob Rochefort. photos by Bill Cadzow

CMHC Involved in Ottawa-Carleton Building Boom

While housing construction in other parts of the country has been slow the past two years, builders in Ottawa-Carleton have been busy. Nowhere has this activity been more evident than in the Orleans area of the City of Gloucester where there is a shortage of serviced land for small and medium-size builders. For the first time, CMHC is playing a special role by making a large tract of serviced Corporation-owned land available to builders in a project called Orleans Gardens.

Orleans Gardens was once the site of a Department of National Defence wireless station. When DND had no more use for the station, Crown Assets Disposal Corporation took it over and eventually sold the property to CMHC in 1968. Under the provisions of the National Housing Act, CMHC could hold the land until it was proper to dispose of it for housing purposes.

In 1980 an Ontario Municipal Board decision increased the projected population of the Eastern Urban Community in the Ottawa-Carleton Region by 40,000. Regional Council started a lengthy process of amending the Regional and Local Official Plans and CMHC — as any other land owner — participated by making representation in numerous public hearings and planning committee meetings. The result was that the 188-acre site which was zoned agricultural was transferred to a nearly self-contained residential neighbourhood. This neighbourhood was to have its own shopping centre, parks, churches and a school.

The lengthy negotiation process with the municipalities, market analysis, land planning and engineering coordination, necessary to bring serviced land to market, were handled entirely by the operations staff of the Land and Infrastructure Division.

In 1982 CMHC judged the time was right to service the site and sell the land to private builders. According to Corporation policy the land was offered at market value.

"By offering serviced lots for sale, CMHC gives small builders the chance to be competitive in the housing market," said Joe White, Director, Land and Infrastructure Division. "Unlike the big developers, smaller builders do not have the time, expertise or money to assemble and service their own land for housing projects, yet the Corporation holds the traditional view that a healthy housing industry requires the competitiveness and expertise of many private builders."

The cost of putting in roads and main lines for sewer and water in the initial building phase will be about $8.5 million. The City of Gloucester and regional government are paying $1.7 million of this amount. Total servicing costs for the site will be about $15 million over the next four years with CMHC paying $13.3 million. The contract for building the major arterial roads and related infrastructure was awarded last January and work is now well underway for the extension of Orleans Boulevard and Jeanne d'Arc Boulevard.

About twenty builders expressed an interest in purchasing the serviced land. In the end, nine builders were chosen for the first phase. "Our construction guidelines were fairly stringent. They were requested by the builders and designed with their suggestions in mind," said Peter Franklin, the division's Senior Research and Marketing Analyst. "We were striving for a pleasant community with some uniformity."

The first round of building started in June and will consist of 297 single family houses in the $80 000 to $130 000 range, on small and medium size lots. "Despite general uneasiness in the economy, the greatest local demand is still for low density single family homes," says Peter.

The project, which will be completed in five years, will house approximately 3 500 persons. The Corporation expects to realize a profit of about $6 million.

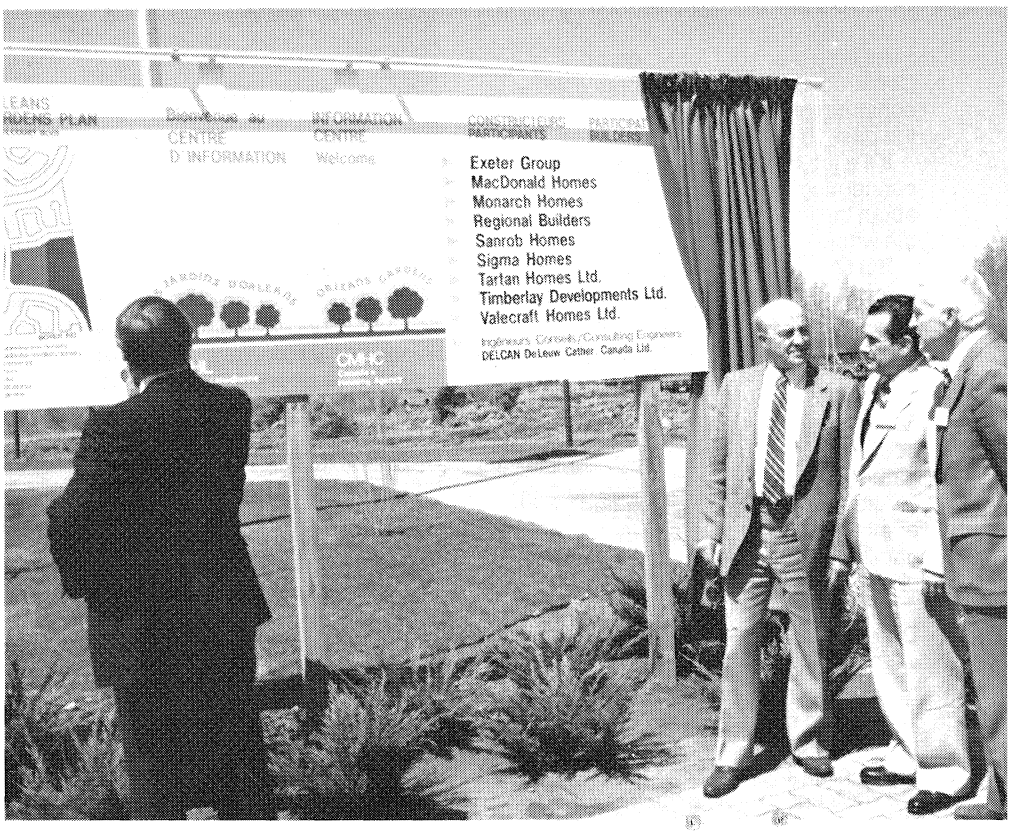

Opening tenders for the major arterial roads and related infrastructure. From left to right: Les Kristof, Manager-Operations; Joe White, Director, Land and Infrastructure Division; C. Kochar, Senior Program Officer; B. Martin, Delcan Canada, consultants for the project.

An unidentified guest looks at the billboard at the Orleans Gardens "marketing centre" following the official opening by the then acting president Ray Boivin. The centre is the location from where the nine builders will be selling their homes. On the right are the mayor of Gloucester, Fred Barrett, Ray Boivin and Joe White. Financial control during the sales program will be handled by Ottawa Branch.
photos by Bill Cadzow

Who Profits When Construction Increases?

by Denis Grayhurst, Toronto Star

Almost everyone, an industry study says; spin-off jobs spread through fields ranging from forestry to financial services

When a home is built, employment is created. One builder estimates 133 different men working for a total of 1 110 hours are directly involved in putting up one house.
photo by Bill Cadzow

When housing construction booms, beneficial economic effects are felt across the country, from factories in Montreal and offices in Toronto to forests in British Columbia and mines in Northern Ontario.

Just ask home builder Jim Moir.

As area manager for Monarch Construction Ltd., he has supervised construction of hundreds of new homes in the past 10 years.

It's a job he takes for granted, not concerning himself on a day-to-day basis about the impact building a house has on the whole economy.

But Moir received a jolt the other day when he sat down and listed all the stages of construction, the number of people involved and the types of materials that go into building just one house.

"The list is never ending," he says of the two-storey home which has four bedrooms, a main-floor family room and garage.

After filling six pages, Moir had to use another whole page to qualify his list, naming dozens of other items that couldn't be quantified.

Diverse impact

"It's just amazing the diverse impact building only one house has on so many people and so many different industries," he says.

For instance, just putting insulation in the walls and installing the drywall takes an insulator one full day, two drywallers a day and a half each and a taper, who finishes off the drywall, four days.

Materials needed include 41 bundles, or 3 700 sq. ft., of insulation, another 3 700 sq. ft. of vapor barrier, 200 sheets (7 850 sq. ft.) of drywall, 2 500 feet of tape, hundreds of staples, 25 pounds of screws, cement filler and loose insulation that's blown into the attic.

Just this portion of the construction process means jobs for the insulation manufacturer, the company that makes the plastic vapor barrier, the manufacturer of the drywall and the factory that produced the screws.

The material then is purchased by wholesalers, sold to various installation companies and subsequently trucked to the building site.

Moir figures 133 men working a total of 1 110 hours are directly involved in building one house.

Dozens of others, such as landscapers, lenders, lawyers, clerks, garbage removers, insurers, marketing consultants, salesmen, management personnel, accountants and advertisers aren't included.

This year, housing industry experts are predicting 160 000 new homes will be built in Canada — 115 000 single-family dwellings and 45 000 apartments.

The value of all that construction will total $8.2 billion, and of that, $5.89 billion will go directly or indirectly in the housing business, according to figures compiled by Clayton Research Associates Ltd.

In a background paper prepared for the Housing and Urban Development As-

HOW HOUSING CREATES JOBS

The chart below shows the spin-off effects of housing construction. The data, based on material supplied by Clayton Research Associates, assumes 160 000 new homes will, be built in Canada this year.

INDUSTRY	WAGES (Billions of dollars)	MAN YEARS OF EMPLOYMENT
Construction	$2.28	112 059
Manufacturing	1.45	73 986
Transportation, Communication and Utilities	.45	23 154
Merchandising	.81	63 283
Financial Services	.34	16 480
Miscellaneous Services	.41	58 823
Other	.15	16 393
Total	**5.89**	**364 178**

sociation of Canada, Clayton Research says housing has three types of job impacts on the economy:

- **Direct:** The jobs created on construction sites.
- **Indirect:** The jobs created in other industries to produce the materials and services necessary for the construction work.
- **Induced:** The jobs created by the multiplier effect — the spending of wages by those employed directly and indirectly in the construction industry.

While the direct impact occurs in the immediate area of construction, the indirect and induced impacts spread across the province, the country and even overseas because of imports.

"The impacts of a large expenditure on residential construction work ultimately touch virtually all industries and parts of the country through the induced impact at least — if not through the indirect impact," the report says.

Back to building Jim Moir's single house.

It takes one person on the building staff one hour to get the building permit.

But before that, people involved include an architect, draftsman, subdivision control architect, city hall staff and people who examine the house plan and check the zoning.

The municipal building inspector makes a minimum of five visits while the house is under construction and the plumbing inspector also makes up to five visits.

Every $100 million spent on residential housing means more than 1 300 jobs in the construction industry, says the Clayton study.

Job Creation

Almost another 1 300 jobs are created in areas dependent on construction.

In addition, another 1 800 jobs are ultimately created by the multiplier effect, the study shows.

So that for every job in the industry, another 2.35 jobs are created.

But apart from housing's impact on jobs, another major benefit is that the effect of housing activity is felt almost immediately.

It's estimated that the average amount of time needed from approval to completion of a single-family home is about four months.

Rental housing projects can take as long as 18 months from start to finish.

"For social housing, the lead-up time prior to start of construction is even greater since substantial negotiations are required with the non-profit and co-op groups," the study says.

But single-family housing can respond very quickly because land is generally available and most builders have plans ready which can mean quick approvals and starts and almost immediate jobs.

Jim Moir's list shows that it takes five men three days to put up the rough framing for the main section of the house.

Some of the material needed includes 300 pounds of assorted nails and 13 500 board feet of lumber. This lumber includes 28 sheets of floor plywood, 60 sheets of roof plywood along with 30 trusses and conventional roof framing. Other items needed are a fork lift truck, a generator, power tools and carpentry equipment.

It will take 10 men two days to lay the 6 500 bricks. In addition, they'll need 20 tons of sand, 120 bags of cement, water, brick ties, nails, asphalt paper, flue tiles, chimney caps, steel angles, plastic sheeting and mixers.

The garage floor and the porches will need three men, each working four hours. They'll use six metres of concrete, five tons of gravel, 75 feet of steel reinforcing rods and forming lumber.

Before the house is completed, it will take 15 gallons of primer paint and 18 gallons for the finish coat.

Just cleaning the house after all the work is done takes two men two hours each, says Moir.

During the 1980s, Canada hasn't been building the number of houses it needs.

The Clayton study estimates there should be between 190 000 and 215 000 housing units built annually in the first half of the decade to meet requirements.

Last year, only 126 000 units were built. This year, the reviving economy means there should be 160 000 built, says industry analysts. Next year, when things improve even more, 190 000 starts are predicted.

That's if interest rates don't shoot up as they did last year.

"Pent-up demand is increasing," says the study.

"The current under-building is a result of reduced demand due to the depressed economy. This will be reversed when the economy recovers. However, some of the demand originally projected for the 1980s will likely be lost because of the recession and its effects on the expectations of families and individuals." □

Reprinted with permission — Toronto Star Syndicate

The most recent apartment vacancy survey showed Ottawa tied with neighbouring Hull for the lowest vacancy rates in the country — 0.7 per cent. (A vacancy rate of three to four per cent is considered desirable.)

New Apartments Will Ease Ottawa's Vacancy Rate

On June 13, Minister Roméo LeBlanc officially opened model suites of a 16-storey apartment building that will add 234 units to the Ottawa rental market.

The apartment building, called the Richlin, is being built at a cost of $10.9 million, of which CMHC will insure a first mortgage of $6 770 000 and provide an interest-free second mortgage of $1 755 000 under the Canada Rental Supply Plan.

The CRSP was set up to encourage apartment construction in tight rental markets and to date, across Canada, 3 783 units have been committed under the plan. □

The Honourable Roméo LeBlanc cuts the ribbon at the official opening of The Richlin. On the right, Ernest Assaly of Assaly Construction Ltd who built The Richlin.
photo by Bill Cadzow

The Ideal Home Show

During the past few months, the Halifax Branch and the Nova Scotia Housing Commission (NSHC) joined forces to develop a Federal/Provincial consumer display of award-winning excellence. Although the display was developed especially for the Ideal Home Show, the design was such that all or part could be used in future presentations.

The exhibit consisted of six large panels, highlighting the programs and services available through both government agencies. A pictorial walk-through, accented by soft lighting, provided a lasting image of the various housing options available to present homeowners, prospective buyers, and tenants.

With over 18 000 visitors to the Ideal Home Show, the on-duty representatives of CMHC and NSHC were kept extremely busy answering questions and providing program literature. The concept of the co-operative venture was so favourably received that plans are presently underway to provide this "one-stop shopping" idea for future exhibits. Many visitors to the exhibit observed that, by displaying the Federal and Provincial programs side-by-side, the mystery of "who delivers what" has been solved.

Mel Bowdridge
Gail Leavitt
Show Co-ordinators □

The Halifax Ideal Home Show was a good example of Federal/Provincial cooperation.

CMHC Scholarships for Graduate Studies in Housing

CMHC has been attracting topnotch students into careers in housing for nearly forty years. Our scholarship program began just one year after the Corporation was established.

Originally, the idea was to encourage students to go into city planning, but over the years the program expanded to include a wide range of professionals capable of understanding and dealing with all facets of the urban environment.

Students are now drawn from such disciplines as public administration, economics, engineering, environmental studies, law, and the social and behavioural sciences.

Clifford Gwilym is the manager of the scholarship program. He replaced David Crinion, who retired in December of last year. Eileen Cochrane, who has been with the program since 1974, also retired last year, but came back to help the new manager with the 1983 applications.

The program's most important mandate

The Scholarship Awards Committee met in Ottawa in May. This year, 326 applications were received, more than four applicants for every scholarship.

over the years, according to Cliff, has been to attract the very best of Canada's graduate students. This has been achieved because of the distinguished character of the men and women who have served on the awards committee. Drawn from academic, business and government communities, they give authority to the program.

Cliff hopes he will be able to encourage a constant infusion of new blood, while maintaining a nucleus of experienced members on the awards committee. Equal regional representation must be recognized and Cliff hopes that the number of women on the awards committee will be increased. Out of twelve members last year, only one was female. This year the committee has fourteen members, four of whom are women.

It is this committee of knowledgeable and distinguished Canadians that makes the final choice among candidates. An appointed professional adviser assists the manager to determine the eligibility of the applicants, rank them in a preliminary order and conduct the selection process. After the preliminary ranking is in place, the selection committee makes the final choice among applicants. The final competitors are always very high-calibre students and discarding some in favour of others is never easy.

This year, 326 applications were received. After the weeding-out process, 260 applicants were left to vie for the 75 scholarships available — more than three applicants for every place.

The scholarships are intended to allow recipients to pursue their studies full-time. They are awarded for one full year and can be renewed three times, thus permitting four full years of study. Scholarships provide a personal allowance of $8,904 and $1,424 for each dependent. An additional travel allowance is supplied and all tuition fees are paid.

Applicants must describe the purpose of their proposed program of study, show how it relates to CMHC's concerns, and explain their future career intentions. Over 90 per cent of the scholarship winners so far have remained in the field of housing and community affairs.

Each year the awards committee meets in Ottawa for three days to make final choices. A luncheon is hosted every year by CMHC as a mark of esteem for the Scholarship Program and to show its recognition and appreciation of the work of the awards committee. This year's luncheon was held in May at the Conference Centre and was addressed by the then acting president, R.J. Boivin.

How influential are the scholarships in attracting first-class students to careers in housing and related fields?

Over the years, the program has produced many distinguished alumni, among them one former provincial premier, Allan E. Blakeney, and one assistant deputy minister on the federal scene, Thomas K. Shoyama. Some scholarship winners end up at CMHC itself. Among these are Bill Griggs, director of the Research Division, Philip Brown, senior researcher, also of the Research Division, and Alain Nantel, a former vice-president.

Clifford Gwilym sees the Scholarship Program as having similar aims and ideals to the External Research and Housing Technology Programs, of which he is also manager.

"What each of these programs is trying to do," he says, "is reach out to the creative elements in Canadian society — the individuals engaged in research, the students who will be our housing experts of tomorrow, and the inventors and producers of innovation in housing. We want them to continue to create change and provide the imagination and inventiveness that is so crucial to a healthy housing sector." □

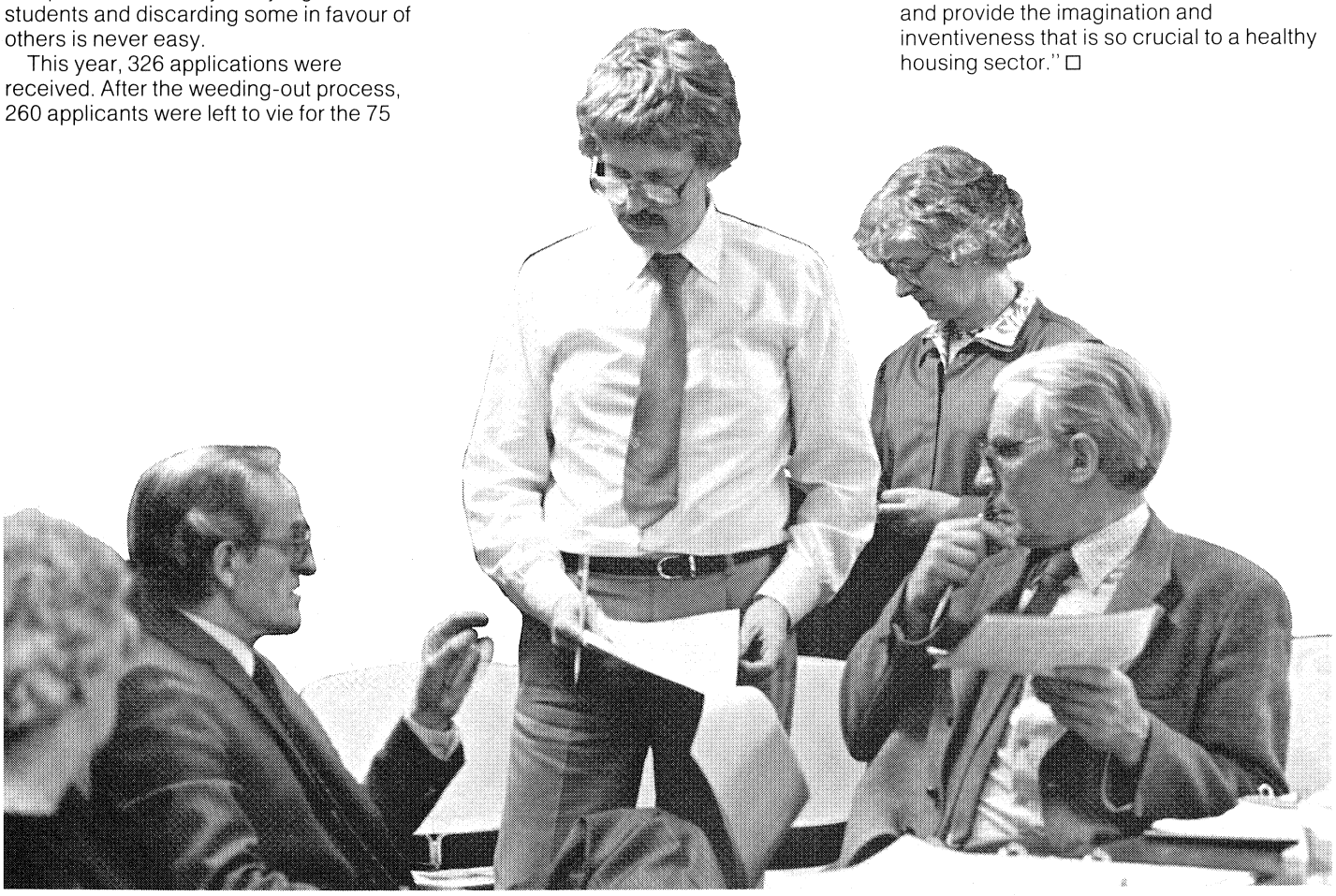

Eileen Cochrane and Cliff Gwilym (Scholarship Program), David Walker (University of Winnipeg), Kathleen Storrie (University of Saskatchewan), and Robert Anderson (Director, National Office Support Centre) discuss the final choice of successful applicants.
photos by Bill Cadzow

Spanish Talent at CMHC — Olé!

Brochures, pamphlets, — publications of all kinds abound in CMHC. Recently, illustrations in one, Landscape Architectural Design and Maintenance, caught our eyes here at *Perspective.* The illustrations had a special flair. They were, in fact, done by one of CMHC's landscape architects, Leopoldo Marti-Aguilar. We visited him and discovered that he was not only a talented landscape architect, but also a professional artist, who paints on commission, and a flamenco guitarist known in Spain, Mexico and Canada. Along with guitar partner Ed Honeywell he has twice been invited to play for Prime Minister Trudeau.

Leo grew up in Malaga, in the south of Spain, where he began playing guitar as a small child. He attended the Malaga School of Fine Arts and later studied art in Madrid. He said he finished high school two years early because he hated to study. In his words, ". . . I decided to do it quickly in order to get it over with." With this same philosophy, he completed a three-year course in two years so that by age 18 he had finished university.

As Leo was finishing his degree, his father accepted a job in Mexico. Leo went there with his family in 1958. During his six years in Mexico, he married and began a professional life in the arts. He became a television producer and camera director for the national broadcasting system of Mexico.

There was a bright future for this talented young artist in Mexico. However, his wife became ill and needed treatment which was available in only one place — at the Montreal Neurological Institute. Leo looked at a map of Canada and decided that since Ottawa was the capital, he was more likely to find work there than anywhere else.

Leo landed here in 1964 knowing neither English nor French. Nevertheless, within three months he was working with a landscape architect firm. What started out as a temporary job became his career. He studied while working and stayed with the company for fourteen years. He is now a recognized landscape architect and a member of the Canadian Society of Landscape Architecture.

Since 1978 Leo has been with CMHC and is now the Senior Consultant Landscape Architect for Housing Design Services, National Office Support Centre. In addition to his work at CMHC, he spent six years teaching landscape architecture at Algonquin College.

Life in Private

Despite a busy professional life, Leo has managed to keep up with both his avocations: music and art. Ironically, gardening is not included in this list. Juan Antonio, Leo's 15-year-old son, keeps the grass mowed, and that is about the extent of the landscaping done at their Alta Vista home.

Painting takes a bit of a back seat also, but Leo does commissions and keeps a sketch pad going. He actually has only one picture of his own on hand.

It was a picture he liked and he gave it to friends as a present. After visiting them several times, however, he discovered they had never hung the painting. He asked to borrow it. After a while his friends moved away and he ended up keeping the picture. Later another friend expressed interest in the painting and Leo agreed to give it away once more. But before it left his home, they had a disagreement and the picture stayed. Leo now believes fate decreed he should keep this picture.

Music Quickens the Blood

Leo waxes eloquent on the subject of flamenco music. Every country has its folk music tradition. One of the best known is that from southern Spain, a sound that has evolved from the influence of three strong cultures: Arabic, Jewish and Christian.

In its present form, flamenco music is about 200 years old. There are strict rules that govern complex rhythmic patterns, but there are no written notes. The only way to learn to play flamenco guitar is from another musician. Leo cannot read one note of music! He said some of the most expressive exponents of flamenco today are gypsies. He learned from gypsies he knew as a child. The guitar music is accompanied only by the footwork and handclapping of dancers and the voices of singers. Surprisingly, only certain forms of the music employs the castanets we associate with the flamenco sound. Although you may hear him play, you'll never see Leo in costume. "That is only for tourists," he says indignantly.

The guitar Leo plays was handcrafted for him in Spain. He said each person has a different touch; a guitar craftsman will watch the way an artist plays and create an instrument accordingly. Leo's instrument has five kinds of wood and the strings are the same as those used on any classical guitar. In fact, to the untrained eye the classical and flamenco guitars seem identical. But there are differences, the greatest of which is that the strings are much closer to the fretboard in the flamenco guitar.

Leo's lawn suffers because he spends one to two hours practicing flamenco every evening after dinner and teaches an advanced guitar student several hours every Sunday afternoon. Since his wife died two years ago, he and Juan have their evening meal together. Juan then does his homework and Leo concentrates on his music.

He has played for audiences throughout Canada: CBC radio and television, the Camp Fortune Music Festival and on tours from Halifax to Vancouver. Last October Leo gave a benefit concert for the United Way campaign to CMHC employees in the cafeteria at National Office. Most recently, Ed Honeywell and he joined forces to play a benefit concert for the Heal the Children Fund at a local community centre.

Leo has no immediate concert plans but there are often impromptu gatherings at Vines, a restaurant in the Byward Market, on Monday or Tuesday evenings where Leo may meet a few friends — then the strings begin to quiver. □

Leo Marti-Aguilar and Don Johnston, Manager, Housing Design Services where Leo is Senior Consultant Landscape Architect.
photos by Bill Cadzow

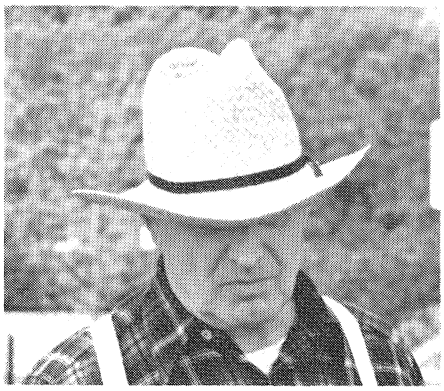

A Ross Preston We Never Knew

During his years of service at CMHC, Ross Preston, Director, Administration Division, commanded respect from his "troops". Just before his retirement, he decided to show everyone he was just an ordinary guy with a terrific sense of humour by showing up at a National Office horseshoe tournament — part of his going-away party — as a bum carrying a six-pack. A more serious event was then held at the Officers' Mess, Armed Forces Base, Rockcliffe.
photos by Bill Cadzow

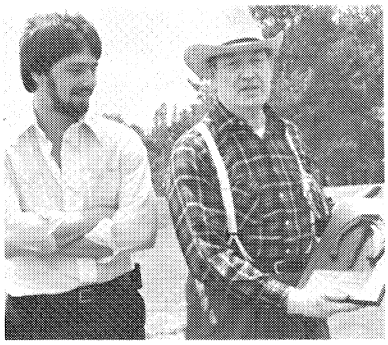

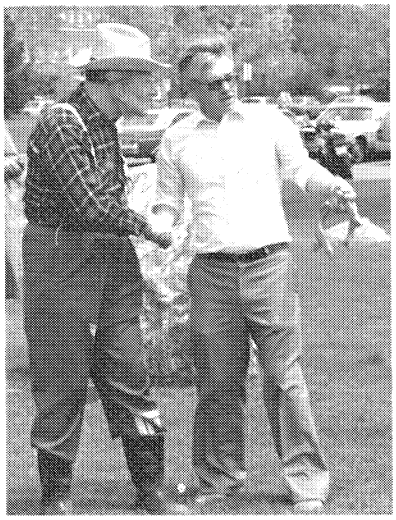

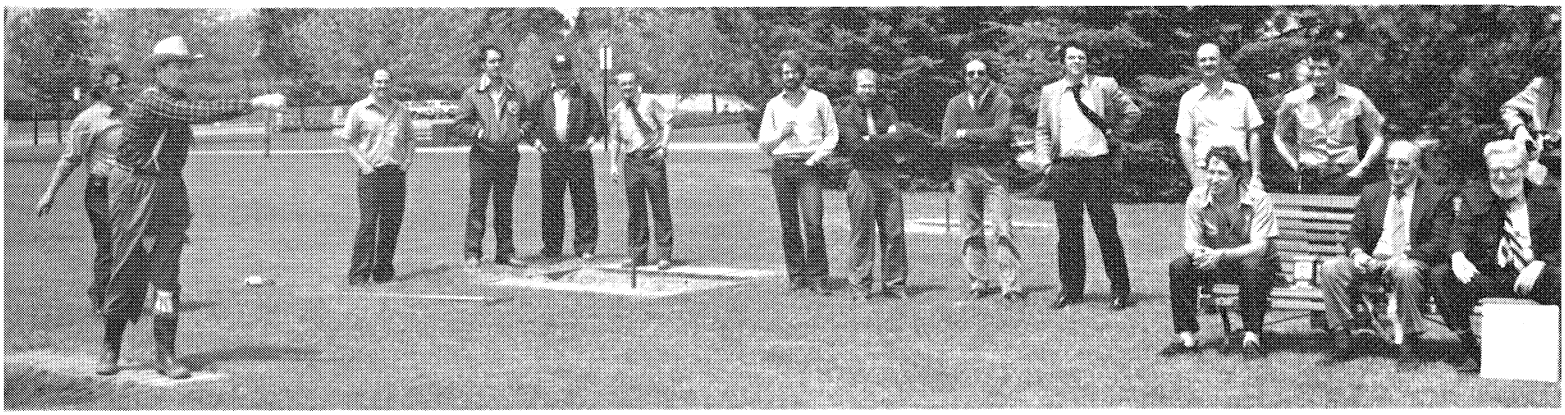

At CHIP

A Departure and an Arrival

by Marc Rivest

Montreal recently marked the departure of CHIP Manager Suzanne Paquet and the arrival of her interim replacement, Jean Claude Cyr.

Suzanne is leaving the Corporation for about eight months to become a mother for the first time. To mark the occasion CHIP employees organized a small celebration in the cafeteria of the Manella Street building.

For the event, employees chipped in to buy a radiant Suzanne a gift, useful in view of the impending addition to her family: a one-passenger, super-motorized, four-wheel-drive, manual-shift, five-on-the-floor, computerized baby carriage. A cinemascope greeting card signed by CHIP employees was also presented.

Director of Operations, Anthony Novak, made a brief presentation on behalf of the employees. Then, as custom would have it, Suzanne gave a short speech to thank everyone for their unrelenting work efforts and their devotion to the smooth operation of the Canadian Home Insulation Programme. Suzanne also introduced her interim replacement, Jean-Claude Cyr, formerly coordinator of the Assisted Rental Program (ARP) in the Quebec Regional Office.

Already officially on duty since April 18, Jean-Claude summarized his impressions since his arrival. He seems to enjoy his new duties and has adapted rapidly to the pace of CHIP.

We wish Suzanne a good maternity leave, lots of rest, and many happy moments with her new-born, and most importantly, no thoughts about the office.

To Jean-Claude, we wish a happy stay with us and not too many work sessions 'til 4:30 in the morning as the nights are short and the meetings numerous. □

Jean-Claude Cyr, Suzanne Paquet and Peggy Dupuis, Client Relations, Ontario Region.

health bulletin

Monthly column prepared by the CMHC Health Unit

HAYFEVER

Warmer weather is welcomed by most of us, but there is a large group who are plagued by sneezing, watery nasal discharge, itching of the nose and eyes and a general feeling of malaise. They suffer from hayfever. Hayfever is a body reaction provoked by exposure to grass pollens, not unlike the early symptoms of a cold.

The term hayfever is used loosely for any allergic reaction in the nose. Besides pollen, a number of other substances which can be inhaled produce the same reaction. Of particular importance are house dust and animal dander (dust from cat fur, dog and horse hair). House dust has, in recent years, been shown to be a particularly common problem, probably much more so than the often blamed domestic pet.

"SINUS"

A common nasal complaint is "sinus", a word that has no real meaning. There are a number of air-filled cavities in the bones of the face adjacent to the nose (sinuses) which can become infected, from time to time, usually as a complication of a cold or flu. This is sinusitis. However, sinus has come to mean a persistently stuffy wet nose often accompanied by a headache, a complex symptom not unlike hayfever. In fact, in most cases of sinus, x-rays will show the sinuses to be innocent; the condition may well be associated with a nasal allergy.

FINDING THE CAUSE

Where possible, the substances provoking a reaction should be identified. Initially this means trying to work out what starts the attack. For example:

- are the attacks seasonal?
- do they occur in a particular environment?
- are they associated with some particular activity?
- do they seem to occur after eating certain food?

If there is a suspicion, then take steps to avoid the substance or the situation to see if the symptoms are eliminated. A further step is to have skin tests done. A number of substances that may provoke reactions can be pricked into the skin in minute amounts. The red swollen inflammatory response produced by a positive allergic reaction can be recognized and allergens identified.

TREATING THE SYMPTOMS

Treatment has become much more effective in recent years, but most new medications are available on prescription only. Medications available from the chemist are limited, but may be useful for mild cases. The various tablets sold as decongestants for colds, hayfever, and sinus come into this category. Avoid counter-bought nasal sprays. These are designed to produce quick relief for actue nasal congestion, but prolonged use frequently leads to chronic irritation and inflammation, a reaction to the drug itself.

The most valuable treatments are the various nasal sprays and drops prescribed by doctors. These have quite a different action and there is no danger of promoting irritation by prolonged use. However, they are most effective when used to prevent attacks rather than relieve them.

We still do not know why some people produce allergic antibodies and until this mystery is unravelled, the treatment of allergies will be less than perfect. However, the measures outlined above should make life more comfortable for the majority of sufferers. □

letters to the editor

On Page 11 of the Vol. 18 April 1983 edition of *Perspective* there is a comment by the author relating to the Warren Sanderson Retirement Party, quote:

"Like so many retirees, Warren is now working on contract for CMHC as Senior Auditor in the Operations Audit Division."

I am sure that the author did not intend to convey the impression that the internal audit function provides a haven for our respected retirees. The fact is that Mr. Sanderson is the only such employee with the audit staff. □

S.K. Blacklock,
Director,
Operations Audit Division

money talk

Clarkson Gordon has prepared a new brochure concerning the proposed changes to the personal income tax system outlined in the April 19, 1983 Budget as well as one on ISIPs. They are available free of charge from any Clarkson Gordon office or from the Editor of Perspective.

FEDERAL BUDGET — APRIL 19, 1983

By James A. Morrisey

(James Morrisey is a Tax Manager with the Ottawa Office of Clarkson Gordon Chartered Accountants)

Introduction

On April 19, the Honourable Marc Lalonde, Minister of Finance, presented his first official budget in the House of Commons. The budget's main thrust is to ensure that the gradually emerging economic recovery takes hold more quickly and that it be sustained during the balance of the 80s. Accordingly, a wide range of fiscal measures were introduced and will be geared to stimulating new jobs and investment throughout the economy. Also introduced in the budget were a number of proposed changes to the tax laws affecting individual taxation. This article will briefly highlight the more important personal tax changes announced.

Personal Tax Changes

Indexed Security Investment Plans: The Minister tabled draft legislation to enact the long-awaited Indexed Security Investment Plan (ISIP) (see article, *Perspective*, April 1983). He called for public comment by May 31 on the draft legislation as it is proposed that the plan come into effect on October 1, 1983. A detailed booklet setting out these rules is available from the editor of *Perspective*.

Registered Home Ownership Savings Plan: In order to encourage Canadians to purchase new homes as well as new home furnishings and appliances, the Minister has proposed two significant changes to the rules governing a Registered Home Ownership Savings Plan (RHOSP).

Individuals who are qualified to make contributions to a RHOSP and who acquire a newly constructed home after April 19, 1983 and before March 2, 1985, may claim an additional deduction for contributions to a RHOSP equal to the maximum lifetime deduction limit of $10 000 minus RHOSP contributions deducted in prior years. For example, if an individual already has contributed $4 000 to a RHOSP, he may make an additional contribution of $6 000 to assist him in the purchase of a new home. In the case of a married couple or other joint purchaser, only one person will be able to claim the additional deduction. If this additional deduction is claimed, the dwelling will not be eligible for the $3 000 grant under the Canadian Home Ownership Stimulation Plan (CHOSP).

The proposed rules provide that the home must be occupied within 60 days after the end of the year in which the contribution is made. Where a purchase agreement was entered into prior to April 20, 1983, the home will be eligible provided the date of closing was not before that date.

Individuals will be permitted to withdraw funds tax-free from their RHOSP before January 1, 1984 for the purchase of qualifying new home furnishings and appliances provided a contribution to a RHOSP for 1983 is not made after April 19, 1983. This withdrawal will not affect the individual's eligibility to make deductible contributions to a RHOSP in future years.

Capital Gains and Capital Losses: The one-year carryback period for net capital losses is to be extended to three years. This provision will not be fully effective until 1985. Such losses incurred in the 1983 taxation year will continue to be allowed as a one-year carryback and those incurred in 1984 will qualify for a two-year carryback.

The one-year carryback period for listed personal property losses against listed personal property gains is to be extended to three years starting with such losses for the 1985 taxation year (two years for such losses in the 1984 taxation year). The five-year carry-forward period for such losses is to be extended to seven years starting with such losses for the 1984 taxation year.

Child Care Expenses: Currently, child care expenses of up to $1 000 per child (maximum of $4 000 per family) can be deducted by single parents and working mothers. These limits will be doubled to $2 000 and $8 000 respectively in 1983 and must be claimed by the spouse with the lower income unless that spouse is infirm or a full-time student.

Federal Tax Reduction: The $200 federal tax reduction currently available to all individual taxpayers will be maintained for 1983. Commencing in 1984 this tax reduction will be decreased for individuals whose basic federal tax exceeds $6 000 and eliminated if basic federal tax exceeds $8 000. The maximum reduction will be set at $100 in 1985 and $50 in 1986 and subsequent years.

Child Tax Credit: The child tax credit was temporarily increased in the June, 1982 budget to $343 for 1982. The credit will now remain at the 1982 level for 1983 and will be fully indexed in subsequent years. The family income threshold above which the credit is reduced will be frozen at the 1982 level of $26 330. Family income will now include incomes of unmarried parents living together at the end of the year.

Other Changes

- Removal of $100 standard deduction for medical expenses and charitable donations in 1984.
- Increase in employment expense deduction for individuals with employment income less than $16 667.
- Exemption for children under 18 frozen at 1983 level of $710 per child commencing in 1984.
- Improvements to the utilization of unincorporated business losses and investment tax credits.

It may be some time before the detailed rules affecting these changes are ultimately passed by parliament. □

PERSPECTIVE

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

Vol. 18 — juillet-août 1983

NOMINATIONS

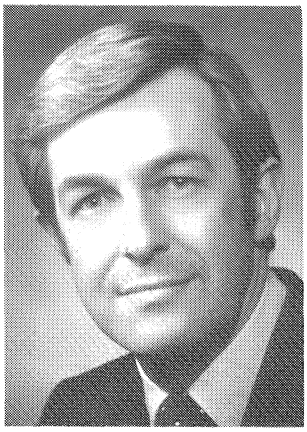

Doug Hughes, directeur général de la région de l'Atlantique depuis janvier, était gérant de la succursale de Toronto. Doug est entré au service de la Société en 1966 à titre de stagiaire diplômé à la succursale de Winnipeg.

Michael Young, directeur provincial de la Saskatchewan et directeur de la succursale de Regina, était directeur de la succursale de Saskatoon depuis 1980.

Alan Nauss, directeur de la succursale de Saskatoon, était directeur de l'application des programmes, succursale de Regina depuis 1980.

MUTATIONS

James Robertson, de la succursale de Toronto au Bureau régional de l'Ontario (directeur des opérations).
Dirce P. Vardanega, de la Direction générale de la trésorerie à la Division des créances hypothécaires et des règlements d'assurance (agent du contrôle des paiements).
Marianne C. Frizell, de l'Administration des subventions (PAAP) à la Division des propriétés immobilières (commis à la commercialisation).
Guy J. Gagné, du Système de gestion du portefeuille hypothécaire à la succursale de Saint-Jean, T.-N. (directeur de l'application des programmes).
Diane Roy, du Bureau du directeur général du Québec à la succursale de Laval (agent, Système de gestion du portefeuille hypothécaire).
Gérard Levasseur, de la succursale de Laval à la succursale de Montréal (chef évaluateur).
Thomas J. Morrison, de la succursale d'Oshawa à la succursale de Peterborough (agent de développement du logement).
Gérald Franche, de la succursale de Hull aux Services techniques, Bureau national (agent d'évaluation des matériaux).
David G. Switzer, du Centre de soutien, Bureau national, à la Division du logement social (chef, Planification et développement).
Jacques J. Girard, de la succursale de Chicoutimi à la succursale de Montréal (évaluateur principal).
David P. Olafson, du Bureau des inspections de The Pas à la succursale de Winnipeg (agent des programmes sociaux).
Robert D. Henry, de la succursale de Kamloops à la succursale de Kelowna (directeur des propriétés immobilières).
Gregory J. Goy, de la succursale de Toronto à la Division de la souscription (coordonnateur, Analyse du marché local).
Jacqueline Gagné, de la Sous-section B, Services de bureaux à la Division des propriétés immobilières (opératrice de traitement de textes).
Holly M. Carmanico, du Bureau des relations de la Société au Bureau du Ministre (adjointe spéciale).
Émile Cormier, du Bureau du représentant d'Edmundston à la succursale de Fredericton (inspecteur, Services techniques).
Pierre Bonneville, de la succursale de Montréal à la succursale de Laval (inspecteur, Services techniques).
Paul-André Paquin, de la succursale de Montréal à la succursale de Chicoutimi (chef évaluateur).
Irwin Lithwick, de la Division de l'évaluation de propositions à la succursale de Toronto (analyste principal du logement).

30 ANS

Edmund D. Fox, directeur de l'application des programmes, Division du logement social.

DÉCÈS

Honorius A. Dionne, de la succursale de Montréal, le 18 avril 1983 (à la retraite depuis mai 1966).
Thomas H. Reburn, de la succursale de Toronto, le 6 mai 1983 (à la retraite depuis novembre 1972).

RETRAITES

Marcel Delisle, traducteur, Langues officielles et traduction, Bureau national.
Irene Hewitt, commis supérieure, succursale de London.
Mildred E. Bleakley, chef, Contrôle des paiements, succursale de Toronto.
Jean-Claude Fex, préposé à l'entretien, succursale d'Ottawa.
Lillian Cyr, Contrôle des décaissements, Services financiers, Bureau national.
Cécile Smith, superviseur, Avantages sociaux et dossiers, Centre des ressources humaines.
Keith F. Ray, inspecteur de conformité, succursale d'Oshawa. □

allées et venues

dialogue

RECYCLAGE DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DE LA PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

Q.: Avec l'avènement de la haute technologie et des ordinateurs, la Société a-t-elle l'intention de prendre certaines mesures en vue de recycler ses employés dans le domaine de la programmation d'ordinateurs? La Société acquitte présentement les frais de cours du soir mais, à ce rythme, il faudrait plus de trois ans pour obtenir un certificat en programmation d'ordinateurs. D'ici là, bon nombre de postes seraient occupés par des étudiants qui auraient obtenu, en trois ans, un diplôme dans ce domaine.

Ce n'est pas la faute des employés si, à l'époque, on n'offrait pas le cours de programmation à l'école secondaire. Etant donné que la Société entreprend d'importantes démarches vers l'informatisation de ses activités, elle devrait, par conséquent, prendre les dispositions nécessaires en vue de recycler ses employés capables et intéressés.

(Peut-être en défrayant le candidat de l'inscription à un cours donné à plein temps dans un collège.)

R.: Le Secteur des systèmes de gestion (SSG) s'intéresse présentement à deux façons de permettre aux employés ne faisant pas partie du Groupe du traitement des données de mieux se familiariser avec la programmation d'ordinateurs, mais à des niveaux différents: une participation aux activités de programmation, dans le cadre des fonctions actuelles de l'employé, ou un engagement total qui nécessite une nouvelle orientation de carrière.

Le Groupe de soutien des systèmes de gestion et de la productivité, relevant de la Direction générale des systèmes, est en train d'appliquer le concept du Centre d'information. Ce centre, qu'on nommera le Centre de soutien des systèmes de gestion (CSSG), fera appel à un logiciel facile d'emploi, et/ou au langage de programmation pour avoir accès aux données mécanographiques. Le CSSG deviendra versé dans ce langage de programmation ainsi que dans l'application de micro-ordinateurs, et enseignera ensuite leur fonctionnement aux groupes d'utilisateurs, leur permettant ainsi de réaliser leurs propres programmes. Après quelques jours de formation, une personne n'ayant aucune connaissance en programmation sera en mesure d'élaborer des programmes simples.

De plus, la Direction générale des systèmes envisage présentement de mettre sur pied le programme «Le programmeur en formation», au sein de la Société. Ce programme permettrait à un nombre restreint d'employés de la Société ayant les aptitudes voulues de s'orienter vers une carrière dans le domaine du traitement des données. Le programme supposerait une formation intensive d'une durée de quatre à six mois, suivie de divers travaux pratiques et d'une formation continue en cours d'emploi. On devrait obtenir plus de précisions sur ce programme au cours des prochains mois.

Ces programmes s'ajoutent à toutes les formes d'encouragement assurées par l'entremise de la Formation et du perfectionnement, notamment le Programme d'aide à l'éducation. □

PERSPECTIVE

Journal publié mensuellement pour
les employés de
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE
D'HYPOTHÈQUES ET
DE LOGEMENT
rédactrice en chef:
Lucille Tessier

Veuillez adresser vos articles ou toutes communications et suggestions relatives à la publication de textes à la rédactrice en chef de Perspective, Centre de communication et d'information, au Bureau national.

PAGE COUVERTURE
Les golfeurs experts du Bureau national: Judy Halverson; Jean Paquette; Donna Fish, Clem Slegtenhorst et Bob Rochefort.
photos de Bill Cadzow

La SCHL contribue au boom de la construction dans Ottawa-Carleton

Même si la construction résidentielle est en perte de vitesse dans les autres coins du pays depuis deux ans, les constructeurs d'Ottawa-Carleton n'en sont pas moins occupés. Cette activité n'a jamais été aussi évidente que dans le secteur Orléans de la ville de Gloucester, qui connaît une pénurie de lots viabilisés pour les petits et moyens constructeurs. Pour la première fois, la SCHL joue un rôle bien particulier en offrant, dans le cadre d'un projet appelé «Les jardins d'Orléans», un vaste terrain viabilisé dont elle est propriétaire.

Les jardins d'Orléans ont été l'emplacement d'une installation de télégraphie du ministère de la Défense nationale. La Corporation de disposition des biens de la Couronne a récupéré l'installation lorsque le MDN n'en a plus eu besoin et l'a par la suite vendue à la SCHL en 1968. Suivant les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation, la SCHL pouvait conserver le terrain jusqu'au moment propice d'en disposer pour des fins d'habitation.

En 1980, la Commission municipale de l'Ontario a augmenté de 40 000 personnes les projections de population de la Communauté urbaine de l'est de la région d'Ottawa-Carleton. Le Conseil régional a entrepris un long processus de modification des plans officiels régionaux et locaux et la SCHL, comme tout autre propriétaire foncier, a participé à ce processus en faisant des représentations lors de nombreuses audiences publiques et réunions du comité de planification. Ces démarches ont amené la modification du zonage agricole du terrain de 188 acres en vue de permettre l'établissement d'un secteur résidentiel presque autonome qui aurait son propre centre commercial, des parcs et des emplacements pour des écoles et des églises.

Le personnel de l'exploitation de la Division du terrain et de l'infrastructure s'est chargé de tout le long processus de négociation avec les municipalités, de l'analyse du marché, de la planification du lotissement et de la coordination de l'ingénierie.

En 1982, la SCHL a jugé qu'il était temps de viabiliser l'emplacement et de vendre le terrain à des constructeurs privés. Conformément à sa politique, la Société a mis le terrain en vente à sa valeur marchande.

«En offrant des lots viabilisés, la SCHL donne aux petits constructeurs la possibilité d'être concurrentiels sur le marché de l'habitation», déclarait Joe White, directeur de la Division du terrain et de l'infrastructure. «Contrairement aux grands promoteurs, les petits constructeurs n'ont pas le temps, ni les connaissances, ni l'argent nécessaires pour assembler et viabiliser leur propre terrain pour des ensembles d'habitation, mais il reste que la SCHL a toujours pensé que la compétitivité et les connaissances d'un grand nombre de constructeurs privés sont essentielles à la santé de l'industrie de la construction résidentielle.»

L'aménagement des routes et l'installation des conduites principales d'eau et d'égouts pour la première étape de la construction coûteront environ 8,5 millions de dollars. La ville de Gloucester et le gouvernement régional payent 1,7 million de ce montant. Le coût total de la viabilisation du terrain sera d'environ 15 millions de dollars, répartis sur les quatre prochaines années, et la SCHL en absorbera 13,3 millions. Le contrat pour la construction des grandes artères et de l'infrastructure connexe a été adjugé en janvier dernier et on travaille présentement à la prolongation du boulevard Orléans et du boulevard Jeanne d'Arc.

Plusieurs petits constructeurs se sont dits intéressés à acheter par petits blocs le terrain viabilisé et la SCHL en a finalement retenu neuf pour la première étape. «Nos principes directeurs en ce qui concerne les propositions des constructeurs étaient très stricts», de dire Peter Franklin, agent principal de recherche et de commercialisation. «Nous cherchions à créer une collectivité plaisante, présentant une certaine uniformité.»

La première série de logements, qui ont été mis en chantier en juin, comprendra 297 maisons individuelles dont le prix se situera de 80 000 $ à 130 000 $, sur des lots petits et moyens. «Malgré l'incertitude générale de l'économie, la demande locale porte toujours sur les maisons individuelles à faible densité», dit Peter.

L'ensemble pourra loger environ 3 500 personnes une fois terminé dans cinq ans, et la SCHL prévoit d'en tirer un bénéfice d'environ 6 millions de dollars.

L'ouverture des soumissions pour la construction des grandes artères et de l'infrastructure connexe, en janvier dernier. De gauche à droite: Les Kristof, directeur des opérations; Joe White, directeur de la Division du terrain et de l'infrastructure; C. Kochar, directeur de programmes; B. Martin, de Delcan Canada, experts-conseils du projet.

Un invité consulte le panneau-réclame du centre de vente des Jardins d'Orléans, suite à l'ouverture officielle par Raymond Boivin, alors président suppléant. Le centre est l'emplacement d'où les neuf constructeurs vendront leurs maisons. À droite nous voyons le maire de Gloucester, M. Fred Barrett, M. Boivin, M. Joe White. La succursale d'Ottawa sera responsable du projet.
photos de Bill Cadzow

Qui profite de l'essor de la construction résidentielle?

par Denis Grayhurst, du Toronto Star

À peu près tout le monde, selon une étude récente. Les retombées en emplois s'étendent du secteur de l'exploitation forestière à celui des services financiers.

La construction d'une maison, selon un constructeur, exige la participation directe de 133 ouvriers, qui y mettent 1 110 heures de travail.
photo de Bill Cadzow

Quand la construction résidentielle est prospère, son impact économique se répercute sur tout le pays: usines à Montréal, bureaux à Toronto, entreprises forestières en Colombie-Britannique, mines dans le nord de l'Ontario. Demandez-le à Jim Moir, qui est constructeur d'habitations.

À la Monarch Construction Ltd., où il est directeur régional, il a supervisé la construction de centaines d'habitations depuis 10 ans. C'est un travail qu'il prenait comme allant de soi, sans penser à l'impact qu'a la construction d'une maison sur l'ensemble de l'économie. Mais Jim a reçu un choc dernièrement, quand il s'est mis à inventorier les étapes de la construction d'une seule maison, les personnes qui y participent et la variété des matériaux utilisés.

«La liste n'en finit pas», dit-il de cette maison de deux étages, qui comprend quatre chambres à coucher, une salle familiale au rez-de-chaussée et un garage. Après avoir rempli six pages, Moir a dû ajouter une autre page à sa liste pour tenir compte des éléments inquantifiables.

Effets divisés

«Il est étonnant de voir la diversité des effets que peut entraîner la construction d'une seule maison sur tant de gens et tant d'industries diverses», dit-il. Ainsi, simplement pour poser l'isolant et les murs secs, il faut une journée entière à un poseur d'isolant, une journée et demie chacun à deux poseurs de murs secs et quatre jours au finisseur de joints.

Quant aux matériaux, il faut 41 ballots (3 700 pi. car.) d'isolant, 3 700 pi. car. de papier pare-vapeur, 200 feuilles (7 850 pi. car.) de placoplâtre, 2 500 pieds de ruban, des centaines d'agrafes, 25 livres de vis, du ciment et de l'isolant en vrac à souffler dans le grenier.

Cette seule étape de la construction donne du travail aux fabricants de l'isolant, du pare-vapeur en plastique, du placoplâtre et des vis. Ces matériaux sont achetés par des grossistes, puis vendus à diverses entreprises d'isolation et transportés au chantier par camion. Jim estime que la construction d'une maison exige la participation directe de 133 ouvriers, qui y mettent 1 110 heures de travail. Ce chiffre ne comprend pas des dizaines d'autres personnes: paysagistes, prêteurs, avocats, commis, éboueurs, assureurs, agents de commercialisation, vendeurs, personnel de gestion, comptables et publicitaires.

Les spécialistes du secteur du bâtiment prévoient la construction de 160 000 habitations au Canada cette année, soit 115 000 maisons unifamiliales et 45 000 appartements.

Ces travaux représentent une somme de 8,2 milliards de dollars, dont 5,89 milliards seront versés en salaires aux 364 178 personnes que la construction résidentielle emploie directement ou indirectement, suivant la maison Clayton Research Associates Ltd.

Dans une étude générale effectuée pour

COMMENT LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE CRÉE DES EMPLOIS

Le tableau ci-dessous montre les effets d'entraînement exercés par la construction résidentielle. Ces chiffres, basés sur des données de Clayton Research Associates, supposent la construction de 160 000 logements au Canada cette année.

SPHÈRE D'ACTIVITÉ	SALAIRES (en milliards de dollars)	EMPLOIS (années-hommes)
Bâtiment	2,28 $	112 059
Industries manufacturières	1,45	73 986
Transports, communications et services d'utilité publique	,45	23 154
Vente	,81	63 283
Services financiers	,34	16 480
Services divers	,41	58 823
Autres	,15	16 393
Total	**5,89**	**364 178**

l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, Clayton Research montre que la construction d'habitations exerce trois types d'effets sur l'emploi:

- **Directs:** emplois créés par le chantier même;
- **Indirects:** emplois créés dans d'autres secteurs pour produire les matériaux et fournir les services nécessaires;
- **Dérivés:** emplois créés par effet d'entraînement, c.-à-d. par les dépenses des personnes employées directement ou indirectement par le secteur du bâtiment.

Si les effects directs se font sentir dans la région immédiate du chantier, les effets indirects et dérivés, eux, touchent toute la province et tout le pays, voire l'étranger, par le biais des importations.

«Les effets d'un gros investissement dans le secteur de la construction résidentielle touchent à presque toutes les industries et tous les secteurs du pays, au moins par les effets dérivés, sinon par les effets indirects», fait observer le rapport.

Revenons à la maison unifamiliale de Jim Moir. Il ne faut qu'une heure au représentant du constructeur pour obtenir le permis de construire, mais auparavant, plusieurs personnes seront intervenues: architecte, dessinateur, urbaniste, contrôleur du lotissement, fonctionnaires municipaux et contrôleurs du zonage. L'inspecteur municipal de la construction fait au moins cinq visites au chantier pendant la construction de la maison. L'inspecteur de la plomberie peut en faire jusqu'à cinq, lui aussi.

Création d'emplois

Selon les auteurs de l'étude, chaque tranche de 100 millions de dollars investis dans la construction résidentielle apporte plus de 1 300 emplois au secteur du bâtiment, mais l'effet de multiplication entraîne à son tour la création de 1 800 autres emplois.

Ainsi, chaque emploi créé dans le secteur de la construction résidentielle entraîne la création de 2,35 autres emplois. Mais en plus de son impact sur l'emploi, la construction résidentielle offre le grand avantage de faire sentir son effet presque immédiatement. On estime qu'il s'écoule en moyenne quatre mois entre l'autorisation de mettre en chantier une maison familiale et son achèvement. La réalisation d'un immeuble de rapport peut prendre jusqu'à 18 mois.

«Dans le cas des logements sociaux, le délai qui précède la mise en chantier est plus long, à cause des longues négociations qui doivent avoir lieu avec les organismes sans but lucratif ou les coopératives intéressés», font observer les auteurs de l'étude.

Mais pour une maison unifamiliale, le terrain est généralement disponible et le constructeur a déjà le plan de la maison, ce qui peut entraîner une autorisation et une mise en chantier rapides et créer des emplois presque immédiats.

D'après les calculs de Jim Moir, il faut trois jours à cinq hommes pour monter la charpente de base d'une maison. L'opération nécessite, entre autres choses, 300 livres de clous de toutes sortes et 13 500 pieds-planches de bois de construction, dont 28 feuilles de contreplaqué de plancher, 60 feuilles de contreplaqué de toit, 30 poutres et des fermes ordinaires de toit. Il faut aussi un chariot élévateur, une génératrice, des outils électriques et du matériel de charpenterie.

Il faut deux jours à 10 hommes pour poser 6 500 briques, qui exigeront 20 tonnes de sable, 120 sacs de ciment, de l'eau, des entretoises de briques, des clous, du papier asphalté, des carreaux et des capuchons de cheminée, des équerres en acier, des feuilles de plastique et des malaxeurs.

Le plancher du garage et les perrons demanderont à trois hommes quatre heures de travail chacun. Ces ouvriers utiliseront six mètres cubes de béton, cinq tonnes de gravier, 75 pieds de barres d'armature en acier et du bois de coffrages. Enfin, il faudra appliquer à la maison 15 gallons de peinture pour la première couche et 18 autres pour la couche finale. Le nettoyage de la maison, une fois la construction terminée, exige à lui seul deux heures de travail chacun à deux hommes.

Le Canada n'a pas construit jusqu'ici autant d'habitations qu'il aurait fallu durant la présente décennie. D'après l'étude de Clayton Research, il faudra construire de 190 000 à 215 000 logements chaque année, pendant la première moitié de la décennie, pour répondre aux besoins.

L'an dernier, 126 000 logements seulement ont été construits. Cette année, la relance économique devrait se traduire par la construction de 160 000 logements, disent les analystes de l'industrie. L'an prochain, si la situation continue à s'améliorer, on prévoit 190 000 mises en chantier, à condition que les taux d'intérêt ne s'emballent pas comme l'an dernier. D'après l'étude de Clayton Research, «la demande est en courbe ascendante».

«L'insuffisance actuelle de la construction résidentielle tient à une baisse de la demande due à la crise économique. Elle disparaîtra quand l'économie se redressera. Toutefois, une partie de la demande prévue pour les années 1980 ne se matérialisera pas, à cause de la récession et des effets qu'elle exerce sur les attentes des familles et des individus. □

Reproduction autorisée — Toronto Star Syndicate

Les plus récents relevés d'appartements vacants publiés en mai dernier indiquaient que la région Ottawa-Hull accusait les plus bas taux de vacance de tout le pays, soit 0,7 pour cent. (Un taux de vacance de trois ou quatre pour cent est considéré comme désirable.) Le 13 juin, le ministre Roméo LeBlanc inaugurait les appartements modèles d'un immeuble de 16 étages qui ajoutera 234 unités au marché de logements locatifs dans la Capitale.

Des logements locatifs pour soulager le taux de vacance

Construit dans le cadre du Régime canadien de construction de logements locatifs, le Richlin a coûté 10,9 millions de dollars. Le financement comprend un prêt de 6 770 000 $ sur première hypothèque, assuré aux termes de la Loi Nationale sur l'habitation et un prêt exempt d'intérêt de 1 755 000 $ sur deuxième hypothèque.

Le Régime canadien de construction de logements locatifs a été établi pour encourager la construction d'appartements dans les endroits où le taux de vacance est le plus bas. Jusqu'à ce jour, à la grandeur du pays, 3 783 logements font l'objet d'engagements en vertu du Régime.

Le ministre Roméo LeBlanc inaugure les appartements Richlin. À droite, Ernest Assaly, de la firme Assaly Construction Ltd qui a construit l'édifice.
photo de Bill Cadzow

Le Salon de la maison de rêve

Depuis quelques mois, la succursale de Halifax et la Commission de l'habitation de la N.-É. (CHNE) ont uni leurs forces pour créer un étalage fédéral-provincial s'adressant aux consommateurs. Cet étalage primé a été créé spécialement pour le Salon de la maison de rêve, mais il a été conçu de manière à pouvoir être utilisé, en tout ou en partie, à l'occasion d'autres expositions.

Il comprenait six grands panneaux mettant en lumière les programmes et les services offerts par les deux organismes gouvernementaux. Les images ornant les panneaux, mises en valeur par un éclairage tamisé, donnaient aux visiteurs une idée des diverses options qui s'offrent aux propriétaires actuels, aux acheteurs en perspective, et aux locataires.

Les plus de 18 000 visiteurs qui se sont rendus au Salon de la maison de rêve, ont gardé extrêmement occupés les représentants sur place de la SCHL et de la CHNE, qui ont dû répondre à de nombreuses questions et distribuer de la documentation sur leurs programmes. L'entreprise conjointe a reçu un si bon accueil que l'on songe déjà à la même formule pour d'autres expositions. De nombreux visiteurs ont fait observer qu'en présentant côte à côte les programmes fédéraux et provinciaux, on règle le mystère de «qui offre quoi?».

Mel Bowdridge
Gail Leavitt
Coordonnateurs du Salon □

Le Salon de la maison de rêve de Halifax est un bel exemple de collaboration fédérale/provinciale.

Bourses d'études supérieures en logement offertes par la SCHL

Depuis près de quarante ans, la SCHL encourage les étudiants de haut calibre à poursuivre des carrières dans le domaine du logement. Notre programme de bourses a vu le jour, un an seulement après la création de la Société.

Au départ, l'objectif du programme était d'encourager les étudiants à embrasser une carrière en urbanisme mais, avec le temps, le programme a fini par s'adresser à une vaste gamme de professionnels aptes à comprendre et à traiter toutes les facettes du milieu urbain.

Le programme attire maintenant des étudiants de disciplines telles que l'administration publique, l'économie, le génie, les études environnementales, le droit et les sciences sociales et du comportement.

Clifford Gwilym est le directeur du programme de bourses. Il a remplacé

Le Comité d'attribution des bourses d'étude s'est réuni à Ottawa en mai. Cette année, la SCHL a reçu 326 demandes, plus de quatre candidats pour chaque bourse.

David Crinion, qui a pris sa retraite en décembre dernier. Eileen Cochrane, qui travaillait à ce programme depuis 1974, a aussi pris sa retraite l'an passé, mais elle est revenue donner un coup de main au nouveau directeur pour les demandes de 1983.

Selon Cliff, le mandat le plus important du programme depuis ses débuts a été d'attirer la crème des diplômés en études supérieures du Canada. Et c'est ce qu'il a accompli grâce aux hommes et aux femmes remarquables qui ont fait partie du Comité d'attribution des bourses d'étude. Ces personnes, qui viennent des milieux universitaires, commerciaux et gouvernementaux, assurent l'excellence du programme.

Cliff espère qu'il pourra encourager une infusion constante de sang nouveau dans le Comité d'attribution, tout en maintenant un noyau de membres d'expérience. Il espère aussi faire reconnaître l'importance d'une représentation régionale égale et voudrait bien voir augmenter le nombre de femmes au sein du Comité. Le Comité de douze membres ne comptait qu'une seule femme l'an dernier. Cette année, il compte quatorze membres, dont quatre femmes.

C'est ce comité de Canadiens érudits et distingués qui fait le choix final des candidats. Un conseiller professionnel aide le directeur à établir l'admissibilité des candidats, à en faire un classement préliminaire et à mener à bien le processus de sélection. Une fois établi le classement préliminaire, le Comité de sélection fait le choix final parmi les candidats. Ces derniers sont toujours d'excellents étudiants et il n'est jamais facile d'en rejeter certains en faveur d'autres.

Cette année, la Société a reçu 326 demandes. Après la sélection préliminaire, il restait 260 postulants pour les 75 bourses disponibles, soit plus de trois candidats pour chaque bourse.

Les bourses ont pour objet de permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs études à plein temps. Les lauréats reçoivent une bourse d'un an qui peut être renouvelée trois fois, ce qui leur permet quatre années complètes d'étude. Les bourses prévoient une allocation personnelle de 8 904 $ et de 1 424 $ par personne à charge. Une allocation de déplacement supplémentaire est aussi prévue et tous les frais de scolarité sont payés.

Les candidats doivent décrire le but de leur programme d'études proposé, indiquer comment il est relié aux domaines d'intérêt de la SCHL et exposer leurs projets de carrière. Jusqu'à présent, plus de 90 pour cent des boursiers sont demeurés dans le domaine du logement et des affaires communautaires.

Chaque année, le Comité d'attribution des bourses d'étude se réunit à Ottawa pour trois jours afin d'arrêter le choix final des candidats. La SCHL organise aussi un déjeuner annuel pour témoigner de son estime pour le programme des bourses et exprimer sa reconnaissance pour le travail accompli par le Comité d'attribution des bourses d'étude. Le déjeuner de cette année a eu lieu le en mai au Centre de conférences, et Raymond Boivin, alors président intérimaire, y a pris la parole.

Dans quelle mesure les bourses ont-elles contribué à attirer des étudiants de premier ordre vers des carrières dans les domaines du logement et d'autres domaines connexes?

De nombreuses personnalités ont profité du programme au fil des ans, dont un ancien premier ministre provincial, Allan E. Blakeney, et un sous-ministre adjoint sur la scène fédérale, Thomas K. Shoyama. Certains lauréats se retrouvent à la SCHL même. Parmi ces derniers, on compte Bill Griggs, directeur de la Division de la recherche, Philip Brown, chercheur principal, lui aussi à la Division de la recherche, et Alain Nantel, ancien vice-président.

Clifford Gwilym estime que le programme des bourses est semblable par ses objectifs et ses idéaux aux programmes de subventions de recherche et de technologie résidentielle, dont il est aussi le directeur.

«Ce que chacun de ces programmes vise à faire, dit-il, c'est d'atteindre les éléments créateurs dans la société canadienne — les particuliers faisant de la recherche, les étudiants qui seront nos experts de demain dans le domaine du logement et les inventeurs et les agents d'innovation en logement. Nous voulons qu'ils continuent de promouvoir les changements et d'apporter l'imagination et l'esprit d'invention indispensables à la vigueur du logement.» □

Eileen Cochrane et Cliff Gwilym, du Programme de bourses d'études, David Walker, de l'Université de Winnipeg, Kathleen Storrie, de l'Université de la Saskatchewan et Robert Anderson, directeur du Centre de soutien du Bureau national, discutent du choix final des candidats.
photos de Bill Cadzow

Les brochures, prospectus et publications de toutes sortes abondent au sein de la SCHL. Récemment, les illustrations d'une publication en particulier, «Concept paysager et entretien de l'aménagement», ont retenu l'attention de *Perspective*. Les dessins avaient un flair remarquable, qui semblait digne d'être suivi de plus près. Il s'agissait en fait de l'oeuvre d'un architecte paysagiste de la SCHL, Leopoldo Marti-Aguilar. *Perspective* lui a rendu visite et a découvert non seulement un architecte de talent, mais également un artiste professionnel qui peint sur commande ainsi qu'un guitariste de flamenco renommé, tant en Espagne qu'au Canada et au Mexique, qui a été invité à deux reprises, avec son partenaire le guitariste Ed Honeywell, pour jouer devant le premier ministre Trudeau.

Léo a grandi à Malaga, dans le sud de l'Espagne, où il commença tout jeune à jouer de la guitare. Il fit ses études à l'École des beaux-arts de Malaga, pour les poursuivre ensuite en art à Madrid. Il dit avoir terminé ses études secondaires avec deux ans d'avance parce qu'il détestait étudier et que, selon ses propres mots, il avait «. . . décidé de se dépêcher pour en finir au plus tôt.» Fidèle à lui-même, il acheva, en deux ans un cours universitaire de trois ans. À 18 ans, Léo avait déjà terminé ses études universitaires.

Comme il quittait l'université, son père accepta un poste au Mexique et Léo partit avec sa famille en 1958. Au cours des six ans passés au Mexique, Léo se maria et entreprit une carrière professionnelle dans les arts. Il a été réalisateur à la télévision ainsi que directeur de la prise de vues pour le réseau national de radiodiffusion du Mexique.

Les perspectives d'avenir semblaient excellentes au Mexique pour ce jeune artiste de talent. Malheureusement, sa femme tomba malade et le traitement que nécessitait sa condition n'était disponible qu'à un seul endroit au monde: l'Institut neurologique de Montréal. En étudiant la carte du Canada, Léo décida que, puisque Ottawa était la capitale du pays, il aurait plus de chances d'y trouver un emploi qu'ailleurs. Il pensait que c'était une plus grande ville que Montréal, supposition bien naturelle pour quelqu'un venant de si loin!

Etant donné que ces deux villes sont relativement rapprochées, le jeune couple s'établit à Ottawa. Léo arrive ici en 1964, ne connaissant ni l'anglais ni le français. Néanmoins, il réussit à se placer dans une firme d'architectes en aménagement paysager. Ce travail qui n'était que temporaire est devenu sa carrière. Il continua d'étudier tout en travaillant dans cette entreprise, où il occupa son poste pendant quatorze ans. Léo est maintenant un architecte reconnu en aménagement paysager et est membre de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Des talents qui se cachent chez nous

Léo travaille à la SCHL depuis 1978 et occupe maintenant le poste de conseiller principal en aménagement paysager au Service de la conception résidentielle, Centre de soutien du Bureau national. En plus de son travail à la SCHL, Léo a enseigné pendant six ans l'aménagement paysager aux étudiants en technologie de l'architecture au Collège Algonquin.

Dans sa vie privée

Malgré une vie professionnelle très active, Léo a réussi à poursuivre ses deux activités de loisir: la musique et l'art. Il est ironique de noter que le jardinage ne figure pas sur cette liste. L'aménagement paysager de sa propriété se limite à la tonte du gazon, assurée par Juan Antonio, son fils de 15 ans.

La peinture passe un peu au second rang également, mais Léo accepte des commandes et s'exerce régulièrement sur un bloc-notes. En fait, il ne dispose que d'un seul de ses tableaux actuellement.

Il s'agit d'un tableau qu'il aimait beaucoup et qu'il a donné en cadeau à des amis. Ayant toutefois remarqué après plusieurs visites qu'ils n'avaient jamais accroché son cadeau, Léo leur demande s'il pouvait leur emprunter. Ses amis ayant déménagé quelque temps plus tard, il rentre de nouveau en possession de son tableau. Un autre ami lui fit part de son intérêt pour ce tableau quelque temps après, mais ils se disputèrent avant que le tableau ne quitte la maison et Léo s'en retrouve propriétaire pour la troisième fois. Il a depuis décidé que le destin voulait qu'il garde son tableau préféré.

La musique: stimulant délicieux

Léo déploie toute son éloquence sur le sujet de la musique flamenco. Chaque pays possède sa propre tradition de musique folklorique: une des plus populaires au monde nous vient du sud de l'Espagne. Le son de cette musique a évolué de l'influence de trois grandes cultures ayant régné à diverses époques dans le sud de l'Espagne, c'est-à-dire l'influence arabe, juive et chrétienne.

Dans sa forme actuelle, la musique flamenco est vieille d'environ 200 ans. Des règles rigoureuses régissent des cadences complexes mais il n'existe pas de musique écrite. La seule façon d'apprendre à jouer le flamenco à la guitare est de l'étudier avec un autre artiste. Pour sa part, Léo ne sait pas lire une seule note! Il dit que certains des interprètes les plus expressifs de nos jours sont des Gitans. Enfant, il a lui-même appris des Gitans. Au son de la guitare ne vient s'ajouter que le bruit des gens: les pas et les battements des mains des danseurs et les voix des chanteurs. Chose étonnante, seules certaines formes de cette musique comprennent les castagnettes que l'on associe au son du flamenco. Vous pouvez écouter Léo jouer mais vous ne le verrez jamais en costume. «Ce n'est que pour les touristes!» s'exclame-t-il, indigné.

La guitare de Léo a été fabriquée pour lui à la main en Espagne. Il nous a dit que chaque personne possède un toucher différent: un artisan fabriquant des guitares regardera jouer un artiste afin de créer un instrument qui lui convienne. L'instrument de Léo a été fabriqué avec cinq sortes de bois différents et les cordes sont les mêmes que celles utilisées pour les guitares classiques. En fait, à l'oeil inexercé, la guitare classique et la guitare de flamenco semblent identiques. Il existe toutefois des différences, la plus importante étant que les cordes sont beaucoup plus rapprochées de la touchette sur la guitare de flamenco.

La pelouse de Léo est délaissée au profit d'une ou deux heures d'exercice de guitare chaque soir après le dîner. Léo donne également un cours avancé de guitare à un élève pendant plusieurs heures tous les dimanches après-midi. Depuis la mort de sa femme il y a deux ans, c'est Léo qui prépare les repas, qu'il partage avec son fils Juan. Ce dernier fait ensuite ses devoirs pendant que Léo se concentre sur sa musique.

Il a joué pour différents publics un peu partout au Canada: à Radio-Canada, tant à la radio qu'à la télévision, au Festival de musique du Camp Fortune et lors de tournées, de Halifax à Vancouver. En octobre dernier, il a donné une représentation au profit de la campagne de Centraide pour les employés de la SCHL dans la cafétéria du Bureau national. Tout dernièrement, lui et Ed Honeywell ont donné un concert de bienfaisance au profit d'un fonds de l'enfance, dans un centre communautaire local.

Pour le moment, il n'a pas de projet immédiat en vue d'autres concerts, mais il se réunit fréquemment à l'improviste avec quelques amis au restaurant Vines du marché Byward le lundi ou le mardi soir, et souvent, les cordes se mettent à frémir. □

Léo Marti-Aguilar et Don Johnston, directeur du Service de la conception résidentielle où Léo est conseiller en aménagement paysager. photos de Bill Cadzow

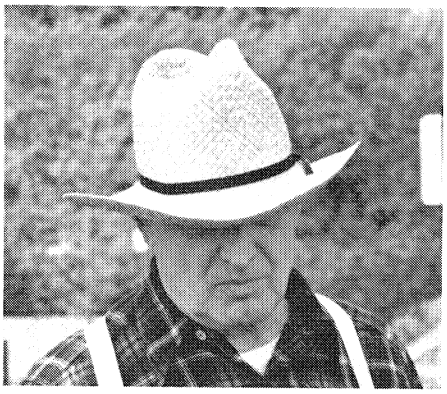

Ross Preston, «un vrai bon gars»

Durant ses années de service à la Société, le directeur de la Division de l'administration, Ross Preston, a toujours imposé le respect. Avant son départ, il a décidé de montrer qu'il était un gars bien ordinaire avec un sens de l'humour extraordinaire en se présentant à un tournoi de fer à cheval déguisé en clochard portant sa caisse de bière. Le tournoi était un des volets de ses réceptions de départ. Une soirée organisée au carré des officiers de la base de Rockcliffe a permis à ses nombreux amis de saluer un peu plus dignement, son passage à la Société.

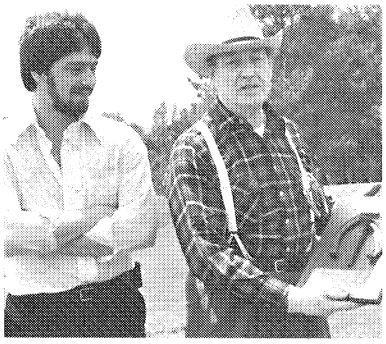

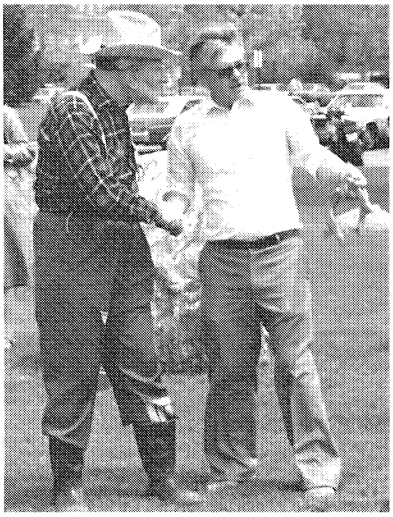

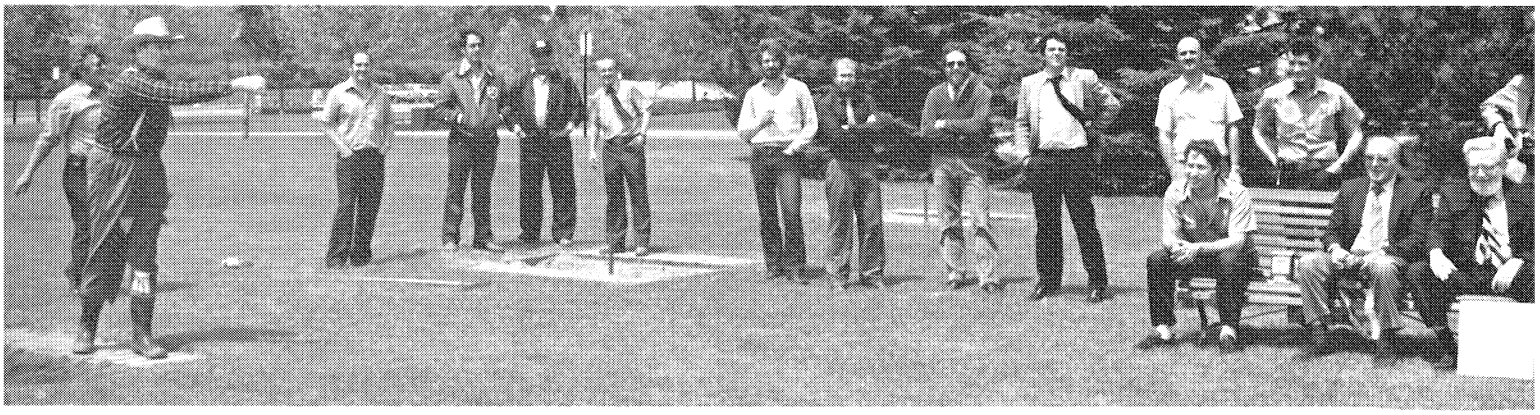

Au PITRC
Un départ et une arrivée

par Marc Rivest

À Montréal, récemment, avait lieu le départ du directeur du PITRC, Suzanne Paquet et l'entrée en scène de son successeur par intérim, Jean-Claude Cyr.

Suzanne quitte la Société pour une période de huit mois environ puisqu'elle aura la chance, pour la première fois, d'être maman. Afin de marquer cette occasion unique, les employés du PITRC avaient organisé une petite fête, à la cafétéria de l'édifice situé rue Manella à Ville Mont-Royal.

Tous s'étaient cotisés pour offrir à une jolie et radieuse Suzanne, un cadeau des plus utile en prévision de l'agrandissement de la famille, soit une voiture d'enfant super motorisé à quatre roues motrices, commande manuelle, transmission au plancher, cinq vitesses avec mini-ordinateur pour un(e) seul(e) passager(ère). Une belle carte de souhaits en cinémascope lui a aussi été remise.

Anthony Novak, directeur des opérations, a fait une courte présentation au nom des employés du PITRC. Puis, comme il se devait, Suzanne a fait un petit discours afin de remercier tous les employés pour leur acharnement au travail et leur dévouement à la bonne marche du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Par la même occasion, elle a présenté son successeur intérimaire, Jean-Claude Cyr, auparavant coordonnateur du Programme d'aide aux logements locatifs (PALL) au Bureau régional du Québec.

Déjà officiellement en poste depuis le 18 avril, Jean-Claude nous a résumé ses impressions depuis son arrivée. Il semble se plaire dans ses nouvelles fonctions et s'être adapté rapidement au rythme du PITRC.

À Suzanne, nous souhaitons un bon congé de maternité, beaucoup de repos et d'agréables moments en compagnie de son nouveau bébé et, surtout, de ne pas penser au bureau.

À Jean-Claude, nous souhaitons un bon séjour parmi nous et pas trop de séances de travail jusqu'à 4h30 du matin car les nuits sont courtes et les réunions fréquentes. □

Jean-Claude Cyr, Suzanne Paquet et Peggy Dupuis, du Service à la clientèle, région de l'Ontario.

La succursale de Montréal à l'honneur

Louis Boyer, à gauche, reçoit la Mention d'Or de la campagne Centraide.

La succursale de Montréal vient de recevoir une plaque souvenir pour le succès obtenu lors de la campagne Centraide 1982. Grâce à une participation à 99 pour cent, l'objectif de 1 900 $ a été dépassé par plus de 1 000 $. La somme perçue, soit 2 966,80 $, représente une moyenne de 31,23 $ par personne. Le président général de la campagne 1983, M. Frank Roberts, a remis la Mention d'Or à M. Louis Boyer, représentant des employés de la succursale. □

parlons argent

Le bureau de Clarkson Gordon a préparé une nouvelle brochure touchant les changements au régime de l'impôt sur le revenu apportés par le Budget fédéral du 19 avril 1983. Cette brochure est disponible gratuitement des bureaux de Clarkson Gordon ou de la rédactrice en chef de Perspective.

BUDGET FÉDÉRAL — LE 19 AVRIL 1983

Par James A. Morrisey

(James Morrisey est un spécialiste des questions fiscales au bureau d'Ottawa de Clarkson Gordon, comptables agréés)

Introduction

Le 19 avril, l'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, a présenté à la Chambre des communes son premier budget officiel. Ce budget a pour principal objectif d'assurer que la reprise économique qui émerge graduellement démarre plus rapidement et qu'elle se maintienne pour le reste de la décennie. Par conséquent, il comporte une vaste gamme de mesures fiscales visant à stimuler la création d'emplois et l'investissement dans toute l'économie. Le budget annonce également un certain nombre de changements proposés aux lois fiscales touchant l'impôt des particuliers. Le présent article met en lumière les principaux changements qu'il a annoncés aux impôts des particuliers.

Modifications à l'impôt sur le revenu des particuliers

Régime de placements en titres indexés: Le Ministre a déposé l'avant-projet de loi en vue d'adopter le Régime de placements en titres indexés (RPTI) attendu depuis longteps (voir article de *Perspective,* avril 1983). Il demandera l'avis du public d'ici le 31 mai prochain sur cet avant-projet de loi, qui doit entrer en vigueur le 1er octobre 1983. On peut se procurer une brochure détaillée exposant ces règles en s'adressant à la rédaction de *Perspective.*

Régime enregistré d'épargne-logement: Afin d'inciter les Canadiens à acheter une maison nouvellement construite ainsi que de l'ameublement et des appareils électroménagers admissibles, le Ministre a proposé deux importante modifications aux règles régissant le Régime enregistré d'épargne-logement (REÉL). Les particuliers qui sont admissibles au versement de contributions à un REÉL et qui achèteront une maison nouvellement construite après le 19 avril 1983 et avant le 2 mars 1985 pourront réclamer une déduction supplémentaire pour contributions à un REÉL, égale au plafond global de déduction de 10 000 $, moins les contributions déduites au cours d'années antérieures. Par exemple, le contribuable qui aura versé 4 000 $ à un REÉL pourra verser une contribution supplémentaire de 6 000 $ pour acheter une maison nouvellement construite. Dans le cas d'un couple marié ou autre copropriétaire, une seule personne pourra réclamer la déduction supplémentaire. Si cette dernière est réclamée, le logement ne sera pas admissible à la subvention de 3 000 $ en vertu du Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété.

Les règles proposées stipulent que la maison doit être occupée dans les 60 jours de la fin de l'année pendant laquelle la contribution a été versée. Lorsqu'une entente d'achat a été conclue avant le 20 avril 1983, la maison sera admissible, pourvu que la prise de possession ne précède pas cette date.

Les particuliers auront le droit de retirer les fonds, libres d'impôt, de leur REÉL avant le 1er janvier 1984 pour l'achat d'ameublement et d'appareils électroménagers neufs, pourvu qu'une contribution à un REÉL pour 1983 ne soit pas versée après le 19 avril 1983. Ce retrait ne touchera pas l'admissibilité du particulier à verser à un REÉL des contributions déductibles au cours d'années à venir.

Gains et pertes en capital: La période de report en arrière des pertes nettes en capital sera portée d'un à trois ans. Cette disposition ne s'appliquera pas intégralement avant 1985. Les pertes de ce genre subies pendant l'année d'imposition 1983 seront assorties d'une période de report en arrière d'un an, les pertes subies pendant l'année d'imposition 1984 donnant droit à une période de report en arrière de deux ans.

La période de report en arrière des pertes relatives à des biens personnels désignés dans le but de dissimuler les gains relatifs à des biens personnels désignés sera portée à trois ans pour ce qui est des pertes subies pendant l'année d'imposition 1985 (la période sera de deux ans en ce qui concerne les pertes subies pendant l'année d'imposition 1984). La période de report en avant pour ces pertes sera portée de cinq à sept ans en ce qui a trait aux pertes subies pendant l'année d'imposition 1984.

Frais de garde d'enfant: Actuellement, les parents célibataires et les mères qui travaillent peuvent déduire jusqu'à 1 000 $ par enfant (maximum de 4 000 $ par famille) pour les frais de garde d'enfant. Les limites seront doublées respectivement à 2 000 $ et 8 000 $ en 1983. Cette déduction pourra être réclamée par le conjoint ayant le revenu le plus faible sauf s'il est infirme ou étudiant à plein temps.

Dégrèvement fédéral: Le dégrèvement fédéral de 200 $ auquel tous les contribuables ont droit sera maintenu pour 1983. À compter de 1984, ce dégrèvement sera diminué pour les particuliers dont l'impôt fédéral de base dépasse 6 000 $ et il sera éliminé si l'impôt fédéral de base dépasse 8 000 $. Le dégrèvement maximal sera fixé à 100 $ en 1985 et à 50 $ en 1986 et pour les années ultérieures.

Crédit d'impôt pour enfants: Le crédit d'impôt pour enfants avait été majoré temporairement à 343 $ pour 1982 dans le budget du mois de juin 1982. Ce crédit demeurera au niveau de 1982 pour 1983, et, les années suivantes, l'indexation s'appliquera pleinement. Le seuil du revenu familial au-dessus duquel le crédit est diminué sera maintenu au niveau de 1982, soit 26 330 $. Le revenu familial comprendra dorénavant le revenu des parents qui vivent ensemble à la fin de l'année et qui ne sont pas mariés.

suite à la page 16

billet santé

Chronique mensuelle préparée par le Bureau de Santé de la SCHL

LA FIÈVRE DES FOINS

Si la plupart d'entre nous sommes heureux de voir revenir le beau temps, il existe un groupe important de personnes pour qui ce plaisir est gâché par les éternuements, l'écoulement nasal, les picotements au nez et aux yeux et une sensation générale de malaise ou, en d'autres termes, par la fièvre des foins. Comme son nom l'indique, la fièvre des foins est une réaction du corps provoquée par l'exposition au pollen des graminées, réaction qui ressemble quelque peu aux premiers symptômes d'un rhume.

On en est venu à utiliser assez librement l'expression fièvre des foins pour désigner toute réaction allergène du nez. En plus du pollen, un certain nombre d'autres substances que l'on peut inhaler produisent la même réaction. La poussière de maison et la poussière d'animaux (provenant des poils de chat, de chien et de cheval) en sont deux particulièrement importantes. Depuis quelques années, la poussière de maison s'est révélée une cause d'allergie particulièrement fréquente, probablement plus encore que le petit animal domestique que l'on accuse si souvent.

«SINUSITE»

Les os du visage, près du nez portent un certain nombre de cavités remplies d'air (sinus), qui peuvent de temps à autre s'infecter, habituellement par suite d'un rhume ou d'une grippe. C'est ce qu'on appelle une sinusite. Toutefois, le mot «sinusite» en est venu à désigner un malaise nasal commun dont les symptômes ressemblent un peu à ceux de la fièvre des foins et qui comprennent un nez constamment bloqué et qui coule, condition souvent accompagnée d'un mal de tête. De fait, dans la plupart des cas de «sinusite», des radiographies montreront que les sinus ne sont pas en cause et que le malaise peut fort bien être le résultat d'une allergie nasale.

TROUVER LA CAUSE

Lorsque cela est possible, il faut découvrir quelles sont les substances qui provoquent cette réaction. Pour ce faire, vous devez d'abord tenter de découvrir ce qui déclenche l'attaque. Par exemple:

- les attaques sont-elles saisonnières?
- se produisent-elles dans un milieu particulier?
- sont-elles liées à une activité particulière?
- semblent-elles se produire après que vous avez mangé un certain aliment?

Si vous soupçonnez une substance ou une situation, alors prenez les mesures nécessaires pour les éviter afin de voir si les symptômes disparaîtront. Une autre mesure à prendre consiste à vous faire faire des intradermo-réactions. On vous injectera dans le derme de très petites quantités d'un certain nombre de substances qui peuvent provoquer des réactions. La rougeur et l'enflure indiquent une réaction allergène une personne est allergique.

TRAITEMENT DES SYMPTÔMES

Le traitement est devenu beaucoup plus efficace depuis quelques années, mais la plupart des nouveaux médicaments ne sont disponibles que sur ordonnance. Les médicaments que vous pouvez obtenir chez votre pharmacien ont une action limitée, mais peuvent quand même être utiles dans les cas moins graves. Les divers comprimés qui se vendent comme décongestionnants pour rhume, fièvre des foins et sinusite font partie de cette catégorie. Il faut éviter les vaporisateurs nasaux vendus sans ordonnance. Ils sont conçus pour soulager rapidement la congestion nasale aiguë mais, lorsque le problème est de nature permanente, leur utilisation prolongée provoque souvent une irritation et une inflammation chroniques en réaction au médicament même.

Les meilleurs traitements sont les divers vaporisateurs nasaux et gouttes nasales que peuvent vous prescrire les médecins. Ils ont une action très différente de celle que produisent les préparations disponibles sans ordonnance et leur utilisation prolongée ne risque pas d'irriter. Toutefois, ces médicaments sont plus efficaces pour prévenir les attaques que pour vous apporter un soulagement rapide.

Nous ne savons pas encore pourquoi certaines personnes produisent des anticorps allergiques, et tant que l'on n'aura pas éclairci ce mystère, le traitement des allergies sera loin d'être parfait. Toutefois, les mesures qui précèdent devraient apporter un certain soulagement à la majorité des victimes. □

parlons argent

suite de la page 15

Autres modifications

- Élimination de la déduction uniforme de 100 $ pour les frais médicaux et les dons de charité en 1984.
- Augmentation de la déduction pour frais relatifs à un emploi pour les personnes dont le revenu tiré d'un emploi est inférieur à 16 667 $.
- Maintien de l'exemption au titre des enfants de moins de 18 ans au niveau de 1983, soit 70 $ par enfant pour les années 1984 et suivantes.
- Amélioration de l'utilisation des pertes d'entreprises non constituées en corporation et du crédit d'impôt à l'investissement.

Il faudra peut-être un certain temps avant que le Parlement finisse par adopter les règles détaillées touchant ces modifications. □